

# REUNION D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 Mars 2026

**Présents** : François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Isabelle BOETSCH, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Cécile CERISIER, Christian PENOT, Roselyne LACOUTURE, Douce SOUIL, Christian BOUCHOT, Dominique GUYONNET, Philippe COLLIN, Renaud ROBERT, Christelle ETAVARD, Stéphanie CHARDAT, Rachelle MOIGNER, Mathieu BOUCHET, Stéphanie BERUSSEAU formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Pascal Thibault, Sophie Vergnaud

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

La séance débute à 20H00

M BOCK ouvre la séance et désigne Mathieu BOUCHET comme secrétaire de séance.

Suite à la démission de monsieur Claude FERRON, le Maire souhaite la bienvenue au sein du conseil municipal à madame Stéphanie BERUSSEAU en tant que nouvelle conseillère municipale et de monsieur Daniel BOUHET citoyen engagé pour la commune en tant que conseiller participatif aux réunions et commissions.

## Les projets en cours

-L'Eglise de Gençay présente de nombreuses faiblesses (crépi, fissures, vitraux, entrées d'animaux nuisibles) et les aménagements anciennement posés ne semblent plus adaptés ou efficaces. M. Lafrechoux prend la parole pour expliquer les différents travaux (réalisations prévues à l'automne.

L'ensemble des travaux nécessaires pour une première remise en état du bâtiment s'élève à 175 000€. Des subventions peuvent être demandées grâce à la labellisation Petites Villes de Demain de la commune de Gençay, mais aussi grâce au disposition ACTIV 3 du Département de la Vienne.

-Rénovations des logements Barot 1 et Barot 2 : les bâtiments datent des années 90 mais nécessitent des travaux de rénovation. D'autres logements nécessitent aussi des travaux de rafraîchissement.

-OPAH RU : labellisation dans le cadre des Petites Villes de Demain. Le centre-ville de Gençay va nécessiter des aménagements et des rénovations. Des subventions sont prévues par l'Etat mais le montant reste à avancer par les particuliers. Le montant provisionné par la commune est de 25 000 € par an.

-l'EHPAD de Gençay, ouvert en 2007 a quelques difficultés de remplissage. Un cantou sécurisé a été transformé en cantou ordinaire. La résidence autonomie fonctionne quant à elle très bien car elle a un bon taux d'occupation. Des aménagements récents ont été faits.

-La maison de santé : projet de labellisation France Santé. Le Maire a signé un bail avec un dermatologue au 1<sup>er</sup> juillet 2026 et le nombre de médecins généralistes va passer à 4 au 1<sup>er</sup> mai 2026. Une orthophoniste quant à elle va s'installer dans un bâtiment qu'elle fait construire dans la zone de Verneuil.

-le cinéma : le projet est bien avancé. M. Lafrechoux prend la parole à propos des contraintes financières liées à l'augmentation du coût des matières premières notamment à cause du conflit au Moyen Orient.

### Les projets à venir

-Le passage de la Roseraie devra être aménagé. Une grange est également présente, pour le moment sans destination mais l'idée serait de la rouvrir. Des associations ont déjà proposé de l'utiliser. La maison dans ce passage présente en effet des atouts non négligeables notamment dans un but d'accueil de public (restauration par exemple).

-L'ancien abattoir « Maillocheau » pourrait servir de maison d'assistantes maternelles afin d'accueillir les très jeunes enfants.

-Le plan de la gare (parking d'une soixantaine de places) au niveau de l'ancienne laiterie acheté récemment par la mairie. Des aménagements sont à prévoir pour le rendre plus attractif.

-Le cèdre d'Intermarché : une médiation a été faite pour essayer de sauver l'arbre, sans garantie. Le dégageage des branches coupées sera également à prévoir. Le terrain au niveau du cèdre pourrait être cédé à la mairie lors d'un échange contre un terrain municipal où sont installés les ateliers municipaux. Une grange, propriété d'Intermarché, nécessiterait des aménagements et permettrait ainsi de compenser la perte des bâtiments municipaux. Intermarché réfléchit à mettre en place des locaux sociaux conformément à la réglementation et de créer de nouveaux espaces de stockages.

-Fusion éventuelle Gençay avec Saint-Maurice-La-Clouère : les deux maires ont pris contact pour entamer un processus de fusion des communes plutôt en début de mandat.

-Futur cimetière de Gençay : le terrain est situé à côté de Eaux de Vienne SIVEER. Les études de sol confirment la faisabilité du projet. Une étude a déjà été faite par l'Agence des Territoires de la Vienne.

-le champ de foire : aujourd'hui lieu de loisirs et d'activités sportives. Un projet de fermeture complet de l'accès routier est envisagé. Un kiosque à musique était présent autrefois et pourrait également faire son retour afin d'accueillir du public ou de permettre des représentations.

-le vieux château de Gençay est en travaux de rénovation. Deux escaliers permettront aux visiteurs d'accéder au sommet de la tour de la basse fosse et de la tour du moulin. Le coût est à la charge du propriétaire du château. Le développement du tourisme local nécessiterait quant à lui des espaces de stationnement et des lieux d'aisances.

-les effectifs scolaires sont en diminution au niveau du collège et de l'école primaire. Des projets de rapprochements entre les écoles des communes voisines sont à réfléchir.

-le terrain de la Grande Borne : les terrains proches de la Gendarmerie n'ont pour le moment pas de projet défini mais un projet de lotissement pourrait voir le jour.

-la place de la Mairie a besoin d'être davantage végétalisée de façon à permettre à l'eau de s'infiltrer plus facilement. Des aménagements de massifs et la plantation d'arbres pourraient être installés et permettraient de réduire l'effet de chaleur lié à la forte minéralisation de cet espace. Une étude a déjà été réalisée par l'Agence des Territoires.

La réunion se termine avec la visite de la Mairie et la présentation des archives pour les nouveaux élus.